

Questions du débat public

sur le projet de liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique

LES PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES PAR LE PUBLIC AU COURS DES RÉUNIONS , PAR MAILS ET COURRIERS.

■ Opportunité du projet, alternatives possibles.

Les infrastructures routières en liaison avec la production de gaz à effet de serre et la pollution en général (air, bruit, sols, eau). La problématique du développement durable et de choix « raisonnés ».

■ La LAALB, problématique européenne, réponse aux besoins de déplacements et transports au sein de l'euro-région.

■ La pertinence du projet par rapport aux différentes échelles de besoins : concurrence, complémentarité, impacts, des modes de transports comparés : canal Seine-Nord, autoroute ferroviaire, ferroutage, transports régionaux et urbains, merroutage).

Et ce, compte tenu des besoins, des impacts, des coûts, de la faisabilité et des délais de réalisation. Quelles conséquences pour la plate-forme multimodale Delta 3 (pertinence, retombées positives ou négatives) ?

■ La justification de la LAALB par rapport à son coût, estimé à un milliard d'euros. L'autoroute est-elle nécessaire, quelle est la nature des études qui ont été réalisées ? Par quels cabinets (indépendants) ?

■ Le financement de la LAALB et la pertinence d'une autoroute à péage, la régulation des trafics, la réponse à la saturation de l'A1.

Qui paiera ? L'État ou les usagers ?

La nouvelle autoroute sera-t-elle à péage ? Si c'est le cas, sera-t-elle alors rentable ? Quelle pertinence de la LAALB en l'absence d'une politique cohérente pour réguler les différents types de trafics ? Quelle capacité de la LAALB à réduire la saturation de l'autoroute A1, en particulier le trafic des poids lourds ? Existe-t-il des études prouvant que le trafic sera plus fluide si l'autoroute est réalisée ?

■ La capacité de la LAALB à résoudre les problèmes de sécurité routière. Une nouvelle autoroute permettra-t-elle

de réduire le nombre d'accidents ou, au contraire, du fait de l'augmentation des trafics qu'elle occasionne, augmentera-t-elle leur nombre ?

■ N'y a-t-il pas déjà trop d'infrastructures routières dans la région Nord-Pas-de-Calais (A1, A2, A16, A25, A26, A29, etc.) ?

■ La LAALB, le développement économique, le tourisme. Quels impacts (positifs ou négatifs) aurait une liaison autoroutière sur l'économie locale et régionale ? La LAALB peut-elle permettre un renouveau économique des régions enclavées ? Les territoires seront-ils désenclavés ou le projet va-t-il créer une frontière entre les territoires ? Quel sera l'impact de l'autoroute sur le tourisme ? Opportunités ou contraintes ?

■ La position de la Belgique. Les Belges sont-ils favorables ou défavorables ? Prendront-ils position avant la fin du débat public ?

■ Les solutions (tracé neuf ou voies existantes, délais, coûts comparés). Pourquoi ne pas doubler les RN existantes ? Quel coût financier ? Les dix ou douze ans évoqués pour la réalisation de l'infrastructure sont-ils modulables ? Peut-on fractionner le projet ? Sa réalisation peut-elle être accélérée ? Est-ce la même durée pour une construction en tracé neuf et pour le doublement des RN existantes ? Que fera l'État pendant ce laps de temps important ?

■ Les tracés, le tracé de détail, les conséquences de la réalisation du projet. Quel tracé de raccordement à la Belgique ? Quels tracés (tracé historique, tracé plus loin des agglomérations) ? Comment éviter les agglomérations, en particulier celle de Lille ? La liaison Douai-Orchies-Tournai, fait-elle partie du débat public ? Sera-t-elle considérée comme une alternative au projet actuel ? Cette liaison sera-t-elle capable de détourner une grande partie du trafic de transit de l'A1 ? Quelles seraient les villes desservies si la LAALB était réalisée ? Les territoires ruraux seront-ils desservis ou oubliés ?



Compte-rendu du débat public

sur le projet de liaison autoroutière Amiens-Lille-Belgique

- La rénovation des infrastructures existantes, en particulier l'A25 et la RN25, et l'achèvement des travaux en cours, comme le prolongement de la RN41. « Pourquoi vouloir créer une nouvelle infrastructure, alors que les infrastructures existantes ne sont pas maintenues en bon état ou que les chantiers ne sont pas terminés ? »
- Est-il prévu d'indemniser les agriculteurs ? Quels seraient les impacts de la construction d'une autoroute sur les terres agricoles ?
- Comment préserver les champs captants ? Quels seront les impacts pour les champs captants situés dans les Weppes ? Les sites historiques à préserver.
- Le débat public et la CPDP. Qui prendra la décision ? Quelle sera la portée réelle du débat public et du rapport de la commission ? Qui nomme les membres et personnels de la CPDP ? Pourquoi (compétence, indépendance) ?